CANTON DU VALAIS KANTON WALLIS

SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN JUILLET 2025

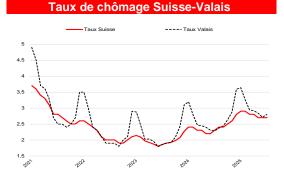
À la fin juillet, 5'031 chômeurs étaient inscrits auprès des offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 72 de plus que le mois précédent. Le taux de chômage a augmenté de 0.1 point pour s'établir à 2.8%.

En cette période estivale, le canton du Valais enregistre une légère augmentation de son taux de chômage. Nous pouvons toutefois observer la bonne tenue des activités dans la branche de l'hôtellerie-restauration avec 104 désinscriptions par rapport au mois passé.

Au niveau des grandes régions du canton, nous observons une légère diminution du chômage dans le Haut-Valais contrairement au Valais central qui, de son côté, enregistre une légère hausse. Dans le Bas-Valais, le taux de chômage est resté stable.

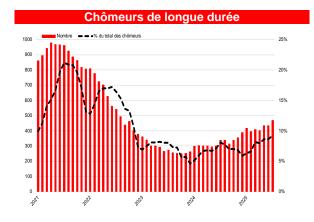
Chômage juillet 2025							
	Taux Chômeurs						
Valais	2.8%	5'031	7				
Haut-Valais	1.1%	495	4				
Valais central	3.3%	2'338	7				
Bas-Valais	3.2%	2'194	→				

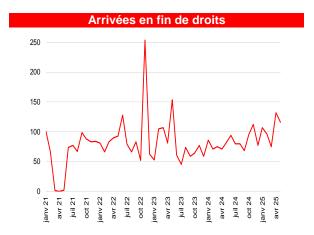
	Demandeurs d'emploi		—— Chôn	Chômeurs		
000						
000						
000	r\			\wedge		
000	\setminus / \setminus	Δ.	\wedge			
000		$-/$ \		سر مر		
000	Λ	/	/ ^	$ \wedge$		
000	$\bigcup \bigcup$	\wedge	/ _	\nearrow		
000		~ ~				
2021	2022	2013	2024	2025		



7 août 2025

Chômage par régions						
	Taux de chômage			Chômeurs		
	Juil. 2025	variation mensuelle	variation annuelle	Juil. 2025	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	2.7	0.0	0.4	129'154	2'277	21'438
Valais	2.8	0.1	0.5	5'031	72	854
Haut-Valais	1.1	-0.1	0.3	495	-9	157
Valais Central	3.3	0.1	0.6	2'338	26	428
Bas-Valais	3.2	0.0	0.3	2'194	55	265
RAV Oberwallis	1.1	0.0	0.3	481	-9	148
ORP Sierre	3.1	-0.2	0.6	749	-44	151
ORP Sion	3.4	0.2	0.6	1'604	69	291
ORP Martigny	3.3	0.1	0.5	1'119	16	168
ORP Monthey-StMaurice	3.2	0.1	0.3	1'076	41	95





Profil des chômeurs							
	Chômeurs			Taux de chômage			
	Juil.	variation	variation	Juil.	variation	variation	
	2025	mensuelle	annuelle	2025	mensuelle	annuelle	
15-24 ans	624	41	52	3.9	0.3	0.4	
25-49 ans	3'091	37	543	2.9	0.0	0.5	
50-64 ans	1'308	-9	256	2.3	0.0	0.5	
Hommes	2'772	49	568	2.8	0.0	0.6	
Femmes	2'259	23	286	2.7	0.1	0.4	
Suisses	2'536	110	380	1.9	0.1	0.3	
Etrangers	2'495	-38	474	4.8	-0.1	0.9	
Au chômage depuis 1-6 mois	3'392	50	477	-	-	-	
Au chômage depuis 6-12 mois	1'172	-11	247	-	-	-	
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	467	33	130	-	-	-	

Chômage par activités économiques						
Onomage par activities escribiniques	Juillet 2025					
			Variation mensuelle		Variation annuelle	
	Effectifs	Part en %	Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
				C11 70		70
Activités saionnières						
Construction	454	9	14	3.2	85	23.0
Hôtellerie, restauration	585	12	-104	-15.1	61	11.6
Agriculture, sylviculture	49	1	3	6.5	11	28.9
Activités non saisonnières						
Industrie	576	11	43	8.1	59	11.4
Commerce; entretien et réparation d'automobiles	824	16	11	1.4	167	25.4
Transports	189	4	-21	-10.0	19	11.2
Information et communication	130	3	11	9.2	38	41.3
Activités spécialisées, scientifiques, immobilières et financières	594	12	25	4.4	112	23.2
Activités de service administratif et de soutien	299	6	-5	-1.6	76	34.1
Administration publique, assurances sociales et enseignement	383	8	18	4.9	81	26.8
Santé et action sociale	490	10	57	13.2	89	22.2
Activités créatives, artistiques et de spectacle	90	2	4	4.7	-1	-1.1
Autres professions	368	7	16	4.5	57	18.3

Taux de chômage: Depuis le 1^{er} janvier 2023, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2021-2023) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 182'782 personnes.

Chômeurs : Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Demandeurs d'emploi : Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et cherchant un emploi.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.